

# PRESTATIONS ET HONORAIRES

## VENTES

Maisons Appartements Fonds de commerce Terrains	<b>HONORAIRES TTC</b> A la charge du vendeur	
	Jusqu'à 15 000 €	Minimum forfaitaire : 2500 €
Maisons Appartements Fonds de commerce Terrains	<b>HONORAIRES TTC</b> A la charge de l'acquéreur - Pourcentage appliqué au montant TTC	
	Jusqu'à 15 000 €	20,00 %
	15 001 à 30 000 €	15,00 %
	30 001 à 40 000 €	10,00 %
	40 001 à 50 000 €	8,00 %
	50 001 à 80 000 €	7,00 %
	80 001 à 110 000 €	6,50 %
	110 001 à 150 000 €	6,00 %
Au-delà de 150 000 €	5,50 %	

## LOCATIONS

<b>AVEC GESTION LOCATIVE TTC</b>	
Rédaction du bail	150 €
Etat des lieux	2 € / m <sup>2</sup> pour logement vide 3 € / m <sup>2</sup> pour logement meublée
Honoraires de gérance	7,20 % TTC/Mois du montant du loyer encaissé

<b>SANS GESTION LOCATIVE TTC</b>		
Entremise et négociation	Bailleur	100,00 € <b>OFFERTS EN CAS DE NOUVELLE GESTION</b>
Rédaction du bail		250 € *
Rédaction Etat des lieux de sortie (minimum forfaitaire : 100 €)		2 € / m <sup>2</sup> pour logement vide 3 € m <sup>2</sup> pour logement meublée

Dans la limite des dispositions légales en vigueur (8€ / m<sup>2</sup>)

## COMMERCES

Rédaction d'un bail commercial	1200,00 € TTC (à répartir en fonction de la volonté des parties)
--------------------------------	--

## SYNDIC

Par lot annuellement	130,00 € TTC (minimum forfaitaire 1.300 € T.T.C)
Taux honoraire de la vacation	73,00 euros T.T.C / Taux horaire

## AUTRES HONORAIRES

Avis de valeur	160,00 € TTC
----------------	--------------